



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fibromyalgie

Question écrite n° 122681

Texte de la question

M. Pierre Bédier souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la reconnaissance de la fibromyalgie. Cette maladie, encore mal connue, s'avère très invalidante pour les personnes qui en sont atteintes sans qu'actuellement elles puissent bénéficier du statut de personnes handicapées. La représentation nationale l'a saisi à de multiples occasions à ce propos. Il a été répondu que des études avaient été demandées à l'Académie nationale de médecine et à l'UNCAM dont les conclusions étaient attendues pour la fin de l'année 2006. Aussi, il souhaite connaître la suite donnée à ces études.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Bédier](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122681

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4044